

MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

MINISTRY OF STATE PROPERTY, SURVEYS
AND LAND TENURE

DECISION N° 00885 /D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2026 du 02 AVR 2026
portant attribution de l' Avis d' Appel d' Offres National Ouvert N°000004/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2026
du 12 février 2026, pour l'acquisition des stations totales et accessoires et récepteurs GNSS bi-
fréquences et accessoires pour les Services du Cadastre.

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

- Vu la Constitution ;
 - Vu la loi N°2018/012 du 18 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
 - Vu la Loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
 - Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu le décret N°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;
 - Vu le décret N°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
 - Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;
 - Vu la circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
 - Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000004/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2026 du 12 février 2026, pour l'acquisition des stations totales et accessoires et récepteurs GNSS bi-fréquences et accessoires pour les Services du Cadastre;
 - Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières le 26/03/2026.
- Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **AFRICATEC SARL** est pour compter de la date de signature de la présente Décision désigné attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000004/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2026 du 12 février 2026, pour l'acquisition des stations totales et accessoires et récepteurs GNSS bi-fréquences et accessoires pour les Services du Cadastre, pour un montant TTC de FCFA cent quarante-huit millions cinq cent soixante-sept mille huit cent cinquante un (148 567 851) et pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de cette Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°232 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour l'établissement et la signature du contrat y Afférent. /-

Yaoundé, le 02 AVR 2026

**LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES**

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP



Henri Eyehé Ayissi